



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/EB.AIR/WG.5/2007/6/Corr.1
25 mai 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE
À LONGUE DISTANCE

Groupe de travail des stratégies et de l'examen

Trente-neuvième session
Genève, 18-20 avril 2007
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**EXAMEN 2006 DES STRATÉGIES ET DES POLITIQUES VISANT
À RÉDUIRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE**

Informations supplémentaires

Note du secrétariat

Rectificatif

1. Page 2

À la suite du paragraphe 4, insérer un nouveau paragraphe libellé comme suit:

4bis. Les travaux menés au titre de la Convention restent caractérisés par leur rigueur scientifique. La surveillance permet de disposer d'informations de base sur les concentrations de polluants ainsi que sur les dommages causés à l'environnement et sur sa régénération, en plus de données essentielles pour déterminer des mécanismes de dose-réaction et élaborer des modèles prévisionnels. Le fait de lier ces activités scientifiques à la mise au point de politiques, grâce à des modèles d'évaluation intégrée, par exemple, demeure une caractéristique importante de la démarche prévue par la Convention pour ce qui touche à l'élaboration de protocoles et à la réduction de la pollution atmosphérique.

2. Page 3, paragraphe 8

Après la deuxième phrase, insérer

En outre, de nombreuses Parties sont soucieuses de réfléchir à des synergies et à des interactions avec les changements climatiques et à prendre en compte le cycle de l'azote dans l'élaboration d'un protocole de ce type.

3. Page 4, paragraphe 13

Après systèmes de transport moins polluants; insérer

mesures de réduction des poussières;
